

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2011-02

REUNION DU 22 AVRIL 2011

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010. Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le compte administratif 2010 qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 541 875,60 euros.

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2010. Le Conseil Municipal a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 comme suit :

- affectation complémentaire en réserve : 175 410,36 euros,
- affectation à l'excédent reporté : 366 465,24 euros.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010 DRESSE PAR MADAME MASSIAS, RECEVEUSE. Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par la Receveuse, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE 2011 DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIERES. Le Conseil Municipal a décidé de reconduire pour 2011 les taux d'imposition 2010, soit : Taxe d'habitation : 13,00 %, Taxe foncière : BATI : 15,75 %, NON BATI : 96,50 %. Le produit fiscal 2010 serait de 155 473 euros, et les allocations compensatrices de 13 793 euros.

Le Conseil Municipal rappelle que les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2001.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011. Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2011. Le détail est communiqué ci-après.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS. Le Conseil Municipal a décidé d'allouer les subventions suivantes : Ligue contre le cancer : 100 euros, Amicale des sapeurs-pompiers : 450 euros, Coopérative scolaire : 800 euros, Comité d'Animation Culturelle : 5 000 euros.

VENTE D'HERBE 2011. Dans le but d'entretenir les parcelles communales, le Conseil Municipal a décidé de recourir à la procédure de la vente d'herbe. Ce droit d'herbe, accordé pour un an, a été fixé à 77 euros par hectare.

OBJET : LOGEMENTS COMMUNAUX : REVISION DU MONTANT DES LOYERS AU 01/07/2011. L'indice de référence, celui du 4^{ème} trimestre 2010, est en niveau à 119,17 et sa variation annuelle s'élève à +1,50 %.

Le Conseil Municipal a décidé de réévaluer les loyers de 1,50 %% au 1^{er} juillet 2011.

OBJET : DECLASSEMENT ET ALIENATION DE DEUX PARCELLES DU DOMAINE PUBLIC. Suite à enquête publique, le Conseil Municipal a accepté de déclasser du domaine public les parcelles cadastrées section ZX n° 172, lieu dit « Les Boursis », d'une superficie de 27 m², et ZX n° 173, lieu dit « Les Boursis », d'une superficie de 40 m², et de les aliéner respectivement à Monsieur et Madame BOUTE au prix de 216 euros et Monsieur et Madame LABE au prix de 320 euros.

OBJET : EXTENSION D'UN BATIMENT COMMUNAL EN LOCAL POUR LES SERVICES TECHNIQUES, AVENANTS. Le Conseil Municipal a décidé, pour exécution de travaux supplémentaires, de conclure :

- un avenant avec l'entreprise SARL FARGE, jusqu'à concurrence d'un montant total de dépenses de 5 474,47 euros TTC,
- un avenant avec l'entreprise GIRARD FRERES, jusqu'à concurrence d'un montant total de dépenses de 7 221,77 euros TTC,

OBJET : FOURNITURE ET POSE D'UN ESPACE MULTISPORTS, DEVOLUTION DES TRAVAUX. Le Conseil municipal a décidé de retenir les entreprises dont les offres ont été déclarées économiquement les plus avantageuses :

Lot N°1 : Réalisation d'une plateforme en enrobé : EIFFAGE Travaux Publics, pour un montant HT de 21 370,00 €, soit 25 558,52 € TTC,

Lot N°2 : Fourniture et pose d'un espace multisports : SAS AGORESPACE, 60200 COMPIEGNE, pour un montant HT de 46 376 €, soit 55 465,70 € TTC.

Ce projet bénéficie des subventions suivantes :

- Conseil général du Puy de Dôme : 33 % du HT, soit 22 356,18 €,
- Ministère de l'Intérieur, subvention accordée sur demande de Madame Michèle ANDRE, sénatrice : 15 000 €,
- Centre National pour le Développement du Sport : 9 990 €.

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES. Après enquête publique, le Conseil municipal a décidé d'approuver le projet de modification du tableau de classement des voies communales. La longueur de voies communales portée au tableau de classement des voies communales est de 35,338 Kilomètres, soit une augmentation de 778 mètres par rapport à l'ancienne mesure qui était de 34,560 Kilomètres.

.....*Le Conseil Municipal communique*.....

PRET TERRAIN A COTE DU CIMETIERE. Le Conseil Municipal propose de mettre gratuitement à la disposition d'une personne intéressée pour en faire un jardin le terrain situé à côté du cimetière. Prendre contact avec la mairie au 04 73 68 30 76.

ETAT CIVIL 2010, RECTIFICATION. Un oubli a été commis qui concerne les naissances.

Le 13 août 2010 est né Axel, fils de Mélodie DUTHEIL et de Jean-Philippe POMMIER, habitant à Guillaumont.

Bienvenue à AXEL et pardon pour cet oubli à Mélodie et Jean-Philippe.

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945. Toute la population est invitée à participer à la commémoration du 66^{ème} anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie qui aura lieu le dimanche 8 mai à 11 heures, au monument aux morts.

Un vin d'honneur, servi à la mairie, clôturera cette manifestation.

SENS INTERDIT « DES ANDRAUDS », SUITE ET FIN ? Le panneau sens interdit installé au croisement de la Route Départementale N°212 et de la voie communale N°13, (carrefour des Andrauds) a été retrouvé, sous le premier pont de la route des Andrauds, barbotant dans l'eau. Il souffre d'hypothermie, mais les médecins sont optimistes, on devrait le revoir bientôt sur le terrain. Les premières analyses montrent que le commando « anti sens interdit » a sans doute voulu s'en débarrasser en le noyant ; heureusement les bûches panneaux savent nager. Une expertise ADN a été effectuée, peut être nous conduira t'elle au « cerveau ? » du commando ; affaire à suivre.

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2011/2012. Les inscriptions pour les quatre communes du regroupement pédagogique intercommunal pour l'année scolaire 2011/2012 auront lieu le samedi 14 mai de 9 h à 11h30 à l'école de Bort l'Etang.

PROJET DE CREATION DE MICROCRECHE. Un projet de micro crèche accueillant 10 enfants à la journée est en cours sur notre territoire. Son implantation sera proche du carrefour de Barrioux (D 212/223). En phase d'évaluation des besoins, contactez-nous pour nous faire part de votre intérêt pour ce projet. Amandine LACOUR 06 84 42 20 39 et Sandrine TARDY 06 19 17 83 78 (Educatrices de Jeunes Enfants).

BIBLIOTHEQUE, APPEL A BENEVOLAT. Dominique THEALLIER, notre garde-champêtre, va faire valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juillet 2011. Si vous êtes intéressé(e) par l'animation de la bibliothèque, ouverture le lundi de 17H30 à 18H30, merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie au 04 73 68 30 76.

INFORMATIONS DIVERSES

CONTAINER A VERRE. Le container à verre a été installé près du transformateur EDF à côté de la salle des fêtes. Merci de respecter cet endroit en déposant le verre dans le container.

CINEMA : prochaines séances, salle des fêtes :
mercredi 27 avril à 15 heures, ARRIETY, film pour jeune public,
mercredi 11 mai à 20 H 30, BLACK SWAN, avec Nathalie PORTMAN, Mila Kunis, Vincent CASSEL. Drame, thriller, fantastique.

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT 2011, CLSH.

Le centre de loisirs du SIGEP ouvrira ses portes du 4 au 29 juillet 2011 à Neuville et accueillera les enfants de 6 ans révolus à 14 ans. Il fonctionnera de 8 heures à 18 heures, du lundi au vendredi. Les inscriptions tardives ne pourront être prises en compte qu'en fonction des places disponibles au nombre de 25.

Tarifs par semaine :

Quotient familial	Jusqu'à 500 €	De 501 à 700 €	De 701 à 900 €	Au delà de 901 €
Tarifs	40 €	50 €	60 €	65 €

VIDE GRENIER ORGANISE PAR L'AMICALE LAÏQUE. L'amicale laïque organise un vide grenier le dimanche 29 mai sur le terrain près de la salle des fêtes. Réservation au 06 67 49 67 03 ou 06 50 09 45 28, 1 € le mètre. Buvette, snack.

FETE DE LA MUSIQUE. La fête de la musique est de retour à Bort l'Etang. L'amicale laïque vous invite à venir s'amuser, chanter, danser... le samedi 11 juin à partir de 19 H 30.

Première partie : cinq très bons groupes de musiciens.

Deuxième partie : un DJ vous fera danser jusqu'à l'aube.

Buvette et restauration.

Ces deux manifestations sont organisées au profit des enfants de nos écoles. Venez nombreux, vous passerez un bon moment, et vous ferez plaisir aux enfants.

LE BUDGET PRIMITIF 2011

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Charges à caractère général :	81975,00 €
Charges de personnel :	85180,00 €
Virement à la section d'investissement :	170 739,00 €
Autres charges de gestion courante :	72 335,00 €
Charges financières :	3 500,00 €
Charges exceptionnelles :	1 400,00 €
Dépenses imprévues :	15 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 430 129,00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Excédent 2010 reporté :	366 465,24 €
Produit du service du domaine :	11 150,00 €
Impôts et taxes :	186 068,00 €
Dotations et participations :	133 969,00 €
Autres produits de gestion courante :	30 000,00 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 727 652,24 €

INVESTISSEMENT DEPENSES

Remboursement d'emprunts et dettes assimilées :	15 400,00 €
Dépenses imprévues :	30 000,00 €
Dépenses d'investissement : détail ci-dessous :	723 600,00 €
Achat matériel commune :	71 000,00 €
Plan de zonage d'assainissement :	13 600,00 €
Révision du document d'urbanisme :	18 000,00 €
Restauration façades église :	161 000,00 €
Locaux services techniques :	225 000,00 €
Terrain de jeux multisports :	100 000,00 €
Signalisation hameaux :	10 000,00 €
Voirie :	125 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 769 000,00 €

INVESTISSEMENT RECETTES

Excédent d'investissement reporté :	83 204,26 €
Virement de la section de fonctionnement :	170 739,00 €
Dotations :	175 410,36 €
Subventions d'investissement :	339 646,38 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 769 000,00 €